



Déclaration de la CE de l'UD FO 75 du 9 septembre 2019

PROJET MACRON DELEVOYE DE DESTRUCTION DE NOS RÉGIMES DE RETRAITES

L'HEURE EST À LA MOBILISATION, PAS À LA CONCERTATION !

Malgré la volonté du gouvernement Macron de faire croire que tout est ouvert, le projet de système universel de retraites par points, détruisant l'ensemble des 42 régimes est bien en route. Ce n'est pas la nouvelle « concertation » sur la contre-réforme des retraites qui vient de s'engager après les derniers « enfumages » sur l'âge pivot et la durée de cotisation pour atteindre une retraite à taux plein, qui peut nous convaincre du contraire. Comme l'indique à juste titre le Secrétaire Général de Force Ouvrière, Yves Veyrier, nous n'allons pas participer aux réglages d'une contre-réforme que nous contestons !

Le constat est fait que « concertation » ou pas, rien n'a bougé en plus d'un an. La retraite universelle par points est maintenue. Les 42 régimes de retraites existants seraient détruits. C'est ça l'essentiel et non les débats sur l'âge pivot et la durée de cotisation.

Comme nous l'avons déjà écrit, la réalité douloureuse des calculs que nous faisons sur cette contre-réforme c'est bien qu'en bout de course nous pouvons dire « TOUS PERDANTS ». Même les journalistes pointent les méfaits de cette réforme ! La valeur du point recalculée chaque année par le gouvernement n'est-elle pas la volonté au final de faire baisser le montant des retraites pour tous.

Pour les retraites, cela déboucherait sur ... un régime universel par points et la fin des 42 régimes de retraites entraînant des pertes considérables de pouvoir d'achat pour tous.

La discrimination c'est la retraite par points. L'égalité ce sont les 42 régimes, pas touche aux 42 régimes !

Personne ne s'y trompe, ce gouvernement est aux abois en cette rentrée et veut une nouvelle fois nous refaire le « coup du grand débat ». Les mobilisations annoncées ou qui se poursuivent depuis des mois dans les services d'urgences des hôpitaux, chez les pompiers, s'accroissent encore avec une rentrée scolaire sous le signe des réformes Blanquer dont la destruction du bac, avec des actions prévues à EDF, à la RATP, chez les cheminots, dans le commerce etc....

De même, personne ne peut accepter l'argument fallacieux de « l'équilibre » lorsque les licenciements, les plans sociaux, n'ont jamais été aussi nombreux. La solution ne peut être le nivellement par le bas, mais l'arrêt immédiat des vagues de licenciements. La Commission Exécutive de l'UD FO 75 tient à réaffirmer ses revendications :

- **Maintien du système par répartition**
- **Non à un système universel par points**
- **Retrait de la contre-réforme Delevoye-Macron**
- **Maintien des 42 régimes, dont le régime général, qui ont fait preuve de leur efficacité**
- **Maintien des avantages familiaux**

La CGT-FO a été claire dans ses positions, d'abord en quittant la première concertation et en disant aujourd'hui qu'une nouvelle ne changera pas la donne. Elle a été claire, en précisant qu'elle ferait tout pour préparer l'unité d'action et qu'elle était prête à la grève sur les retraites. En ce sens, la CE de l'UD FO 75 appelle à participer massivement à ce grand rassemblement et à cette manifestation du samedi 21 septembre 2019 à Paris.

**TOUS A LA MANIFESTATION ET
AU RASSEMBLEMENT
Samedi 21 septembre 13 H Métro DUROC**

Par Catherine Gasté
Le 4 septembre 2019 à 19h59, modifié le 5 septembre 2019 à 06h12

Les retraités de demain risquent-ils d'y perdre par rapport au système actuel? C'est la crainte de nombreux Français. Et la question au cœur de la concertation qui s'ouvre à partir de ce jeudi entre l'exécutif et les partenaires sociaux : quel sera le niveau de revenu de remplacement, c'est-à-dire le montant de la pension de retraite, dans le nouveau régime universel à points ?

Miracle ou presque, il n'y aurait pratiquement que des gagnants. C'est ce qui ressort des « 9 cas types » fournis par le Haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, dans son rapport remis le 18 juillet.

Syndicats et experts ont immédiatement protesté que ces neuf simulations, sorte de mini-panel de la société française, n'éclairaient pas suffisamment la question. Loin de là.

Selon nos révélations du 25 juillet, un collectif « reformesdesretraites.fr » composé d'économistes, d'experts et de fonctionnaires a décortiqué les 9 cas types. Et a dénoncé « une entourloupe » dans les calculs : des « comparaisons truquées » selon eux, car les simulations ont été effectuées sur une base de 44,3 ans de durée de cotisations et non de 43 ans en vigueur dans le système actuel.

Calcul des effets sur deux générations

Le même collectif a décidé de pousser plus loin ses investigations et jette un nouveau pavé dans la mare. Reprenant trois cas types utilisés par les services du Haut-commissaire, cette fois ils comparent la situation « avant-après » réforme, en calculant les effets sur deux générations (parents à la retraite en 2025 et enfants au moment de leur retraite) à carrière identique.

« On s'est appuyé exclusivement sur trois cas types issus des données du Conseil d'orientation des retraites. Les quatre autres cas type ne sont pas sourcés, explique un des membres du collectif. Dans notre méthodologie, nous avons comparé la situation projetée dans le cadre de la réforme prévue par le gouvernement – selon les hypothèses appliquées par Jean-Paul Delevoye dans ses cas types — avec la situation actuelle des retraités ».

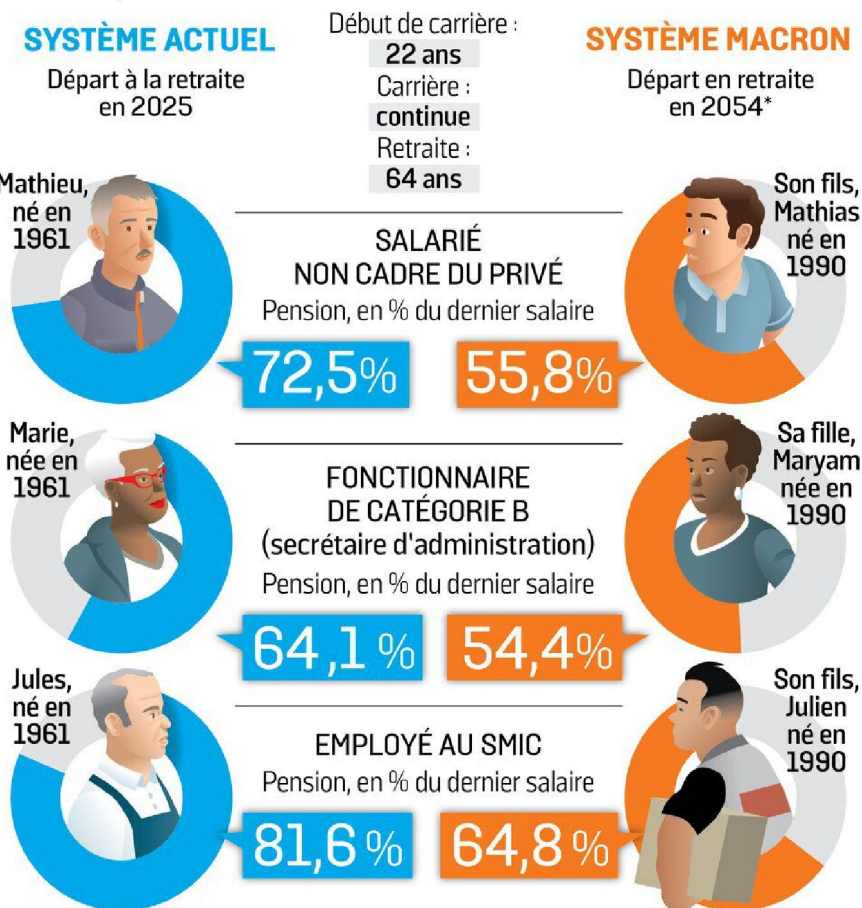
Résultat : dans les trois cas, tout le monde sort perdant. « Alors que la retraite de Marie – appelons-la ainsi – permettra de maintenir son niveau de vie, celle de sa fille Maryam sera synonyme de déclassement. Ou alors elle devra travailler jusqu'à 67 ans et demi pour avoir le niveau de pension de sa mère Marie à 64 ans », affirme le

collectif tirant à vue sur la future réforme qui va, selon eux, « entraîner une baisse considérable des taux de remplacement par rapport à aujourd'hui ». Ce serait du jamais-vu. Même les réformes Balladur, Fillon, Touraine, disent-ils, n'ont pas eu un tel effet.

Contactés, les services du Haut-commissaire à la réforme des retraites n'avaient pas à l'heure de notre publication donnés suite. Le collectif a de son côté interpellé le gouvernement pour qu'il rende public

Les simulations du collectif Réformedesretraites.fr

Avant / après la réforme Macron



* Pour avoir la même pension que leurs parents, leurs enfants devront partir plus tard, jusqu'à 3 ans et demi pour Julien, l'employé au smic.

SOURCE : COR ET COLLECTIF REFORMESDESRETRAITES.FR LP/INFOGRAPHIE.

l'ensemble des simulations afin de faire la transparence sur la réforme à venir. « C'est une demande que Force Ouvrière fait depuis longtemps. D'autant plus nécessaire depuis la polémique de cet été », insiste son secrétaire général Yves Veyrier.

Le Parisien